

[I.](#) [II.](#) [III.](#) [IV.](#) [VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

travaux

Section I: Pouvoir adjudicateur

- I.1 Nom et adresses**
 Ville de Charleroi, Hôtel de Ville, Place Charles II, 14-15, BE-6000 Charleroi, Code NUTS: BE32B, Contact : Madame Valérie DEJAIFFE. Tél.: +32 71860504. E-mail: valerie.dejaiffe@charleroi.be. Fax: +32 71865665. Adresse principale : (URL) www.charleroi.be
- I.3 Communication**
 Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : (URL) <https://enot.publicprocurement.be/changeLanguage.do?language=fr-FR>
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
 le ou les point(s) de contact susmentionné(s).
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :
 par voie électronique via (URL) : <https://eten.publicprocurement.be>.
- I.4 Type de pouvoir adjudicateur**
 Autorité régionale ou locale.
- I.5 Activité principale**
 Services généraux des administrations publiques.

Section II: Objet

- II.1 Étendue du marché**
- II.1.1 Intitulé**
 Invitation à présenter une offre - Gosselies - Stade Bardet - Travaux de réfection des terrains synthétiques - Procédure négociée directe avec publication préalable.
 N° de référence: 02.2022.01.
- II.1.2 Code CPV**
 45000000: Travaux de construction.
- II.1.3 Type de marché**
 Travaux.
- II.1.4 Description succincte**
 voir II.2.4.
- II.1.6 Information sur les lots**
 Ce marché est divisé en lots?: Non.
- II.2 Description**
- II.2.3 Lieu d'exécution**
 Code NUTS: BE32B.
 Lieu principal d'exécution: rue de la haies aux mûres 6041 Gosselies.
- II.2.4 Description des prestations (nature et quantité des travaux)**
 Les travaux comprennent notamment:
- Démontages abris et treillis
 - Terrassement
 - Fondations partielles et terrain synthétique
 - Modification de l'éclairage
 - Clôture et finition abord.
- II.2.5 Critères d'attribution**
 Prix.
- II.2.7 Durée**
 En jours : 60.
 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: Non.
- II.2.10**

Information sur les variantes

Des variantes seront prises en considération: Non.

II.2.11 Information sur les options

Options: Non.

II.2.13 Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: Non.

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**III.1 Conditions de participation****III.1.1 Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

Par le dépôt de son offre, le soumissionnaire déclare implicitement sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Le respect des obligations fiscales (SPF Finances) et sociales (ONSS) sera vérifié par le Pouvoir Adjudicateur, via l'application Telemarc, pour tous les soumissionnaires dans les 20 jours calendrier de la date ultime de remise des offres.

La situation de non faillite sera vérifiée pour l'Adjudicataire pressenti par le Pouvoir Adjudicateur via l'application Telemarc.

Le Pouvoir Adjudicateur réclamera à l'adjudicataire pressenti un extrait du casier judiciaire de sa société datant de moins de 3 mois dont il résulte que l'entrepreneur satisfait aux exigences de l'article 67 de la loi du 17 juin 2016.

Toutefois, l'adjudicataire pressenti ne sera pas tenu de fournir l'extrait du casier judiciaire de sa société si le Pouvoir Adjudicateur a déjà ce document en sa possession suite à un marché conclu précédemment et pour autant que les renseignements et le document mentionnés répondent encore aux exigences requises. Pour cela, le soumissionnaire identifie d'initiative la procédure au cours de laquelle le document a déjà été fourni.

Par ailleurs, conformément à l'article 70 de la Loi du 17 juin 2016, si un soumissionnaire se trouve dans l'une des situations visées à l'article 67 de la Loi précitée, il peut fournir des preuves afin d'attester que les mesures qu'il a prises suffisent à démontrer sa fiabilité malgré l'existence d'un motif d'exclusion pertinent. Si ces preuves sont jugées suffisantes par le pouvoir adjudicateur, le soumissionnaire concerné n'est pas exclu de la procédure de passation.

A cette fin, le soumissionnaire prouve d'initiative qu'il a versé ou entrepris de verser une indemnité en réparation de tout préjudice causé par l'infraction pénale ou la faute, clarifié totalement les faits et circonstances en collaborant activement avec les autorités chargées de l'enquête et pris des mesures concrètes de nature technique et organisationnelle et en matière de personnel propres à prévenir une nouvelle infraction pénale ou une nouvelle faute.

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'inviter les candidats ou les soumissionnaires à compléter ou à expliciter les renseignements et documents concernés et à quelque stade que ce soit de la procédure de passation, de s'informer par tous les moyens qu'il juge utiles, de la situation de tout candidat ou soumissionnaire.

III.1.2 Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

1. Le soumissionnaire est tenu d'apporter la preuve qu'il dispose de l'agrément d'entrepreneurs de travaux dans la sous-catégorie G4, classe correspondant au montant de l'offre ou à défaut la preuve que l'entrepreneur remplit les conditions d'obtention d'agrément d'entrepreneur dans la sous-catégorie et la classe exigées (selon estimation classe 4).

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux):

1. Sous-Catégorie G4, classe 4 selon estimation

Agrément requise: G4 (Revêtements spéciaux pour terrains de sport), Classe 4.

III.1.3 Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection :

1. Le soumissionnaire doit disposer d'un ratio chiffres d'affaires/effectif annuel sur les trois dernières années.

Par effectif, on entend le personnel employé par le soumissionnaire qu'il soit d'encadrement ou ouvrier.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux):

1. Le ratio doit être au maximum égal à 500.000 EUR par travailleur sur les trois dernières années (année par année et pas en moyenne).

Afin de vérifier ce critère, les documents à joindre à l'offre sont :

- la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de l'entrepreneur et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

- le chiffre d'affaires sur les 3 dernières années disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire sont disponibles. Etant donné que ce chiffre d'affaires est disponible via Télémarché, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de se renseigner sur ces données.

Agrément requise: G4 (Revêtements spéciaux pour terrains de sport), Classe 4.

III.2 Conditions concernant le marché

III.2.3 Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché: Non.

Section IV : Procédure

IV.1 Description

IV.1.1 Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation.

Procédure accélérée, Motivation: Procédure négociée directe avec publication préalable.

IV.1.3 Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre: Non.

IV.1.5 Informations sur la négociation (uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation)

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

IV.2 Renseignements administratifs

IV.2.2 Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

IV.2.4 Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français.

IV.2.6 Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

En mois : 6.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1 Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: Non.

VI.2 Informations sur les échanges électroniques

La facturation en ligne sera acceptée.

VI.3 Informations complémentaires

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:

Le soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite des lieux.

Une attestation de visite sera délivrée et devra être jointe à l'offre. Elle devra être datée par le délégué du Pouvoir adjudicateur et signée par les 2 parties.

Le rendez-vous est sollicité par le soumissionnaire qui est tenu de prendre contact auprès :

Géraldine Goffaux

Tél. 071/86.05.60

E-mail.: geraldine.goffaux@charleroi.be.

Le soumissionnaire joint à son offre l'attestation en annexe correctement complétée.

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering

<https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4 Procédures de recours

VI.4.1 Instance chargée des procédures de recours

Conseil d'Etat, Rue de la Science 33, BE-1040 Bruxelles (Etterbeek). Tél.: +32 22349611.

VI.5 Date d'envoi du présent avis

08/02/2022.